



DOCUMENT DE TRAVAIL

Facteurs et défis associés au développement respectueux du climat

Karen Ellis, Ali Cambray et Alberto Lemma



Février 2013

À propos de ce document de travail

Le présent document de travail énonce les réflexions initiales du CDKN (le Réseau de connaissances Climat et Développement) sur les facteurs et défis impactant les processus d'élaboration de politiques en matière de Développement respectueux du climat (CCD – Climate compatible development). Il présente bon nombre d'exemples pertinents, extraits de la documentation et de l'expérience que possède le CDKN à ce jour et il ne prétend pas être exhaustif, son objectif étant plutôt de contribuer au débat. Théoriquement, il est prévu que le CDKN et d'autres entités publient de nouveaux exposés de fond sur la recherche et les diverses pratiques portant sur des aspects bien précis du CCD. Il est essentiel d'examiner de plus près les questions évoquées dans ce document, dans le contexte de développement propre à chaque pays concerné. Pour l'instant, nous invitons les lecteurs à faire part de leurs opinions, et nous vous indiquerons comment le faire à la fin de ce document.

Les auteurs tiennent à remercier tous les membres du groupe de travail thématique sur le CCD du CDKN pour leur contribution substantielle à la rédaction de ce document : Pippa Heylings, Sam Bickersteth, Ari Huhtala, Mairi Dupar, Caroline Spencer, Stefan Raubenheimer, Simon Maxwell, Elizabeth Colebourn, Steven Price, Pati Leon, Helen Baker, Lisa McNamara, Sam Gillick et tous les autres membres des équipes régionales. Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu du présent document.

Karen Ellis et Alberto Lemma font partie de l'équipe Secteur privé et Marchés de l'ODI (Overseas Development Institute – Institut de développement d'Outremer). Ali Cambay est responsable du programme Assistance technique du CDKN et est membre de l'équipe Durabilité et Changement climatique de PwC.

Qu'entendre par CCD ?

Le développement respectueux du climat est une stratégie de « développement avant tout » qui « minimise les dommages causés par les impacts climatiques tout en maximisant les nombreuses possibilités de développement humain qu'offre un avenir à faibles émissions et plus stable ».¹

Introduction

Que faut-il faire pour concevoir et mettre en œuvre le CCD ? Les politiques et les institutions associées au CCD non seulement font toujours partie d'un paysage politique plus large mais elles sont également tributaires d'une multitude de facteurs et d'influences externes. Comme le suggère le Guide pour une croissance verte² du CDKN, il est impératif que les planificateurs et les décideurs tiennent compte « des facteurs affectant la compétitivité, du contexte politique en vigueur localement, des réactions du secteur privé, des aspects fort complexes du processus politique international, de l'aptitude à mobiliser des fonds en vue des phases de mise en œuvre et des éventuels impacts sur les mouvements commerciaux et financiers. »

Ce document de travail examine certains des différents facteurs à l'origine des stratégies de CCD des pays ainsi que les éléments susceptibles d'inciter les pays à participer à ce programme. Il analyse aussi les divers défis et éléments dissuasifs pouvant influencer les réformes en matière de CCD et présente plusieurs options permettant d'y faire face. Ces facteurs et défis sont décrits dans le Tableau 1 ci-après.

Tableau 1. Quelques facteurs et défis associés au CCD

Facteur	Défi
<ul style="list-style-type: none">• Le besoin reconnu au niveau national de s'adapter au changement climatique pour renforcer la résilience, assurer la croissance et réduire la pauvreté• Le besoin de disposer d'une sécurité énergétique et d'utiliser plus efficacement les ressources naturelles• Le désir de tirer parti des nouvelles perspectives économiques• Le désir d'améliorer l'accès au financement et à l'aide pour la lutte contre le changement climatique• Un leadership solide de la part des gouvernements	<ul style="list-style-type: none">• Les coûts associés au changement• Les groupes d'intérêt qui s'opposent au changement• Une absence de sensibilisation ou d'informations fiables sur les incertitudes, les risques, les ouvertures et les compromis• Le court-termisme• Une incapacité de l'État d'adhérer à des stratégies et de les mettre en œuvre• Les contraintes institutionnelles• Les contraintes et incertitudes technologiques

Loin d'être un guide exhaustif couvrant ce sujet particulièrement complexe, ce document donne au lecteur un aperçu général et introductif, basé sur l'expérience programmatique acquise par le CDKN au cours des trois dernières années dans plus de 40 pays. Nous espérons qu'il débouchera sur un débat au sujet de la meilleure démarche à adopter pour promouvoir positivement les processus de CCD, et que nos lecteurs y contribueront activement dans les années à venir.

Facteurs clés des politiques et processus de CCD

Nous suggérons de nous concentrer sur cinq facteurs de progrès sociopolitiques du CCD, en s'appuyant sur la documentation et l'expérience que possède le CDKN à ce jour. Ces facteurs variant sensiblement d'un pays à l'autre, il est dans ce cas impossible de parler d'une approche « universelle ».

1^{er} facteur. Le besoin reconnu au niveau national de s'adapter au changement climatique pour renforcer la résilience, assurer la croissance et réduire la pauvreté

D'un point de vue économique, il est essentiel de s'adapter au changement climatique. Tout prouve que les pays en voie de développement seront ceux qui pâtiront le plus de ce changement, étant probable que les coûts économiques seront considérables. En 2007, le Rapport Stern sur l'économie du changement climatique estimait que les conditions météorologiques extrêmes coûteraient 1 % du produit intérieur brut (PIB) par an d'ici à 2050.³ Au Kenya, la grande sécheresse dont a souffert le pays entre 1998 et 2000 a réduit le PIB de 16 % chaque année, et l'on s'attend à ce que, à l'avenir, les conditions climatiques extrêmes aient pour conséquence une réduction annuelle du PIB de 3 % environ d'ici à 2030.⁴ En Éthiopie, il ressort des études réalisées que sans le développement d'une économie verte et résistante aux phénomènes climatiques, la croissance économique potentielle sera réduite de moitié d'ici à 2025.⁵

On s'attend à ce que les populations pauvres – qui souvent vivent dans des zones exposées au changement climatique – soient les plus touchées. Le Rapport sur le développement humain des Nations Unies de 2007/2008 révèle comment le changement climatique risque de freiner l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) prévus pour 2015. Ceci est souligné dans les documents et les stratégies de politique nationale servant de base au CCD. Par exemple, le Bangladesh a particulièrement insisté sur la nécessité de s'adapter au changement climatique, compte tenu des risques associés aux conditions météorologiques et aux catastrophes naturelles dont souffre le pays. Ceci est stipulé dans la Stratégie et le Plan d'action sur le changement climatique au Bangladesh, adoptés en 2008. Au Guyana, la plupart des habitants vivent sur une bande côtière terrestre située à 1,4 mètre en dessous du niveau de la mer, de sorte que toute hausse du niveau de la mer sera cause de pertes économiques considérables, comme celles dues aux inondations de 2006. Pour le pays, cette situation représente une source de motivation clé pour adopter une approche CCD en faveur du développement.⁶

Bien que ce soit parmi les pays les moins avancés que l'on constate le plus fréquemment ce facteur d'adaptation qu'impulse la résilience, le CDKN a aussi découvert que la résilience au changement climatique actuel et futur est – au cœur de certaines économies émergentes – un facteur de croissance sociale et économique soutenue de haute priorité. En Colombie, les fortes crues de 2010/2011 ont touché 3,3 millions de personnes et ont eu des conséquences inattendues sur les secteurs clés de l'économie.⁷

Depuis lors, la résilience au changement climatique actuel et futur est un élément majeur des Orientations des politiques colombiennes en matière de changement climatique (CONPES N° 3700) et du Plan de développement national (DNP 2010–2014).

Nombreux sont les pays qui reconnaissent aussi la nécessité de contribuer au déploiement d'efforts mondiaux pour réduire les émissions de carbone et ainsi atténuer les effets du changement climatique, non seulement au sein de leur propre pays mais aussi de sorte à en faire bénéficier les autres nations. Toutefois, et même si ceci est considéré être une priorité de second plan, il n'en reste pas moins vrai que le poids que devraient dans ce cas assumer les pays en développement reste sujet à controverse.

Quantifier la menace économique sans cesse grandissante que le changement climatique inflige aux économies et aux sociétés, et les interventions économiques et fiscales nécessaires, est une tâche difficile qui met en évidence des obstacles tels que le manque de données et de capacités. Néanmoins, l'acquisition de connaissances et le renforcement de la sensibilisation aux impacts économiques du changement climatique ont un rôle important à jouer dans l'intégration du changement climatique au développement. À noter que les avantages économiques connexes, jusqu'ici identifiés, constituent bien souvent un facteur d'action majeur en matière, par exemple, d'améliorations de la santé et de réduction de la congestion et de la pollution.

1^{er} encadré : Résilience aux conditions météorologiques extrêmes en tant que facteur dans les pays partenaires du CDKN

Les phénomènes et les catastrophes climatiques extrêmes peuvent contribuer à attirer l'attention politique et stimuler l'action en faveur du CCD. La plupart des pays en développement avec lesquels œuvre le CDKN font mention de la nécessité à l'avenir de mieux réagir et de s'adapter davantage aux conditions climatiques et météorologiques extrêmes. Au Salvador, la tempête tropicale Agatha de 2010 a révélé au gouvernement les réalités des phénomènes météorologiques extrêmes. Il a été demandé au CDKN d'accroître son soutien pour renforcer la capacité institutionnelle, et pour valoriser la gouvernance et la portée de la Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique. De surcroît, au Pakistan, à l'issue des terribles inondations dévastatrices de 2010, le CDKN a répondu à la demande de l'Agence de gestion des désastres au Panjab d'intégrer des évaluations du changement et de la vulnérabilité du climat aux directives de reconstruction post-catastrophes. À l'heure actuelle, le CDKN et l'Agence nationale de gestion des désastres œuvrent de concert à l'élaboration d'un cadre de gestion risque-assurance pour appuyer les communautés les plus démunies et les plus vulnérables.

2^e facteur. Le besoin de disposer d'une sécurité énergétique et d'utiliser plus efficacement les ressources naturelles

La plupart des pays en développement sont des importateurs nets de pétrole et les prévisions laissent entendre que les prix du pétrole vont augmenter au cours des dix à vingt prochaines années. La hausse des prix du pétrole risque de compromettre la croissance, forçant les pays à continuer à dépendre non sans malaise des nations productrices de combustibles fossiles. Un grand nombre de pays s'emploient à mettre au point des sources d'énergie renouvelables, gérées au niveau national et à un prix plus abordable (à long terme), dans le cadre de leur stratégie de CCD.

2^e encadré : Appui du CDKN aux objectifs en matière de sécurité énergétiques

Dans la région des Caraïbes, le CDKN a financé le développement d'un Plan de mise en œuvre d'une stratégie cadre régionale pour la réalisation d'un développement résilient au changement climatique, au profit de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Ce plan a été entériné officiellement par les chefs d'État en 2012.

Même si l'argumentaire pour l'action a été structuré autour de l'adaptation et de la résilience, le processus de consultation a révélé que certains pays dépensaient de 30 à 40 % des revenus en devise étrangère provenant des combustibles fossiles. La réduction du coût de l'énergie, surtout en ce qui concerne les plus démunis de ces pays, représentait un moteur d'action clé en faveur du CCD. De par leur dimension réduite, la plupart des États des Caraïbes ne sont pas capables d'agir unilatéralement ; c'est ainsi que le Plan de mise en œuvre, associé à d'autres actions axées sur l'adaptation et la résilience, a identifié les possibilités d'une approche régionale visant à assurer la transition vers un système énergétique à faibles émissions de carbone. Le CDKN a également apporté son soutien à des pays, sur une base individuelle, pour créer un contexte politique encourageant l'adoption d'options énergétiques renouvelables, lorsqu'elles sont disponibles, au nombre desquelles des travaux récemment entrepris sur l'énergie solaire avec le gouvernement d'Anguilla.

On s'attend à une hausse de la demande en ressources naturelles au cours des prochaines décennies, surtout suite à l'essor que connaissent les grands pays à revenu moyen, tels que la Chine et l'Inde. Il se pourrait que l'accès aux terres, à l'eau, à l'énergie et à d'autres ressources entrave de plus en plus la croissance dans bien des pays. L'une des principales motivations, à l'origine de la stratégie de croissance à faible intensité de carbone, a été la sécurisation d'un futur accès aux ressources pour pouvoir disposer de capacités de production durables et répondre aux demandes nationales en ressources alors que l'économie poursuit sa croissance. Ceci est inscrit dans le 12^e plan quinquennal de la Chine.⁸ À noter que les pays d'Amérique latine, riches en ressources naturelles, sont également prêts à tenir compte des services écosystémiques potentiels qu'ils détiennent pour conjuguer les options atténuation, adaptation et développement en stratégies CCD.

La sécurité alimentaire peut également être un facteur. On s'attend à ce que le changement climatique accroisse l'insécurité alimentaire dans maints pays, surtout en Afrique subsaharienne. Par ailleurs, la concurrence toujours plus forte en ce qui concerne les terres et l'eau ne fera que renforcer le besoin de gérer ces ressources avec discernement et d'optimiser la productivité. Ceci encourage d'attacher une plus grande attention aux pratiques agricoles durables qui permettront d'accroître la productivité agricole. Mais, cela dit, la concurrence croissante observée pour l'utilisation des terres pour la culture de biocarburants –

susceptible de provoquer une flambée des prix des denrées alimentaires – se fait de plus en plus pressante. Trouver un équilibre entre ces objectifs concurrentiels est certes une problématique du développement de la stratégie CCD.

3^e encadré : Gestion efficace des ressources en Chine, 12^e plan quinquennal

Le Programme national de la Chine sur le changement climatique (2007) a reconnu qu'il était impensable de maintenir des taux de croissance élevés sans une gestion efficace des ressources. Il stipule que « la Chine a une grande population et un niveau de développement relativement faible ; la pénurie de ressources par habitant du pays a pesé depuis (et pèsera encore) longtemps sur son développement ». ⁹ L'on comprend que l'exploitation efficace des ressources naturelles soit devenue une des grandes priorités du pays. La Chine fera face à cette situation en adoptant plusieurs approches, notamment la restructuration des industries de base, la promotion de la recherche et du développement, l'optimisation du rendement et de la conservation énergétiques, la promotion de l'innovation dans les domaines tels que les énergies renouvelables, le développement de sources d'énergie propres et l'expansion des transports publics.

3^e facteur. Le désir de tirer parti des nouvelles perspectives économiques

Le développement de technologies novatrices peut être source de création de nouvelles perspectives économiques, du fait qu'il est possible d'exporter des technologies et ainsi générer des revenus. Un exemple en est le développement anticipé des technologies solaires photovoltaïques (PV) qui a permis à la Chine de devenir un leader en la matière. C'est en nouant le dialogue avec le secteur privé sur ces questions, et en mettant au point des politiques soutenant les investissements « verts » et l'innovation dans ce domaine, que les processus CCD peuvent constituer une plate-forme favorisant l'intégration des technologies et l'innovation de la « croissance verte » en tant que stratégies de croissance économique.

En favorisant une exploitation plus efficace de l'énergie et des ressources, les processus CCD peuvent aussi contribuer à renforcer la compétitivité à long terme des produits d'un pays sur les marchés mondiaux. ¹⁰ Les avantages concurrentiels sont divers, entre autres :

- Un rendement accru de la production
- Une meilleure gestion du capital naturel
- La notification des pratiques de durabilité au marché mondial, en vue d'élargir l'accès aux marchés et en acquérir une plus grande part
- Une compétitivité optimisée face aux politiques d'atténuation internationales ¹¹
- La protection de l'avantage concurrentiel : si les concurrents viennent à investir dans les postes ci-avant cités, il existe un risque de perdre tout éventuel avantage concurrentiel.

Il est probable que l'atténuation du changement climatique et la pénurie de ressources naturelles auront de fortes répercussions sur les prix des matières premières et sur les structures commerciales à l'échelon mondial, ainsi que sur les avantages comparatifs. Les pays peuvent se positionner de sorte à gérer les risques et à tirer parti des créneaux ainsi créés. Les politiques de CCD viennent aussi en aide, par exemple en garantissant que le patrimoine naturel comme les forêts est géré sur la base de critères plus durables et représente un flux de revenus à long terme. Ceci permet aux producteurs nationaux de se conformer plus facilement aux nouvelles normes et réglementations imposées par les marchés d'exportation ; elles les positionnent aussi de sorte à pouvoir bénéficier des nouvelles sources d'investissement et de financements destinés à la lutte contre le changement climatique dont ils pourront éventuellement disposer à l'avenir, entre autres le Mécanisme de développement propre et le Programme REDD+ (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement). ¹²

4^e encadré : Tirer parti des industries vertes

Les décideurs commencent à reconnaître le potentiel des stratégies du CCD pour créer de nouvelles industries et de nouveaux emplois « verts », ainsi que pour promouvoir des réformes axées sur le changement climatique qui offrent des avantages connexes. Par exemple, l'emploi de technologies énergétiques renouvelables permet de fournir de l'énergie aux zones mal desservies, comme les provinces rurales, et d'offrir de nouvelles chances d'embauche grâce à un approvisionnement énergétique localisé à petite échelle, comme la cogénération ou les technologies solaires à petite échelle. Tout ceci peut avoir des retombées concrètes en réduisant les coûts des activités commerciales et en stimulant le développement du secteur privé.

Pour certains pays, ce sont les futurs emplois qui représentent un facteur majeur. En Allemagne, les estimations portent à 2 millions les personnes embauchées dans les secteurs de la croissance verte en 2006, et les prédictions chiffrent à 1 million de plus les personnes embauchées d'ici à 2020. ¹³ Il ressort d'une étude effectuée sur le potentiel des emplois verts en Chine dans les domaines énergétique, forestier et industriel, qu'il existe un potentiel de création de nouveaux emplois de 30 millions environ d'ici à 2020. ¹⁴ Et au Rwanda, la Stratégie nationale pour la croissance verte et la résilience climatique annonce l'intention de créer des emplois et de réduire la dépendance au pétrole en élargissant le réseau électrique axé sur les énergies renouvelables. ¹⁵

4^e facteur. Le désir d'améliorer l'accès au financement et à l'aide pour la lutte contre le changement climatique

Le souhait de puiser dans la finance climatique internationale peut encourager les pays à développer des stratégies CCD. Les apports financiers des bailleurs de fonds sont de plus en plus affectés aux initiatives de CCD, et c'est pourquoi il est probablement plus important pour les pays tributaires d'une aide de s'impliquer dans cette initiative. Le montant des fonds promis à présent est considérable, les pays intéressés percevant ceci comme une opportunité d'accéder à des sources financières supplémentaires dépassant les budgets normalement consacrés à l'aide. Bien qu'il soit probable que la plus grande proportion des financements,

destinés à être investis dans le développement et l'infrastructure, continuera à provenir de sources nationales ou internationales, le financement climatique peut jouer un rôle de catalyseur majeur en réorientant ces apports vers des projets favorisant la résilience au changement climatique et la réduction des taux d'émission.

Les mécanismes de marché promettent aussi l'octroi de sources supplémentaires de financement, ce qu'indique le 3^e facteur. Le Guyana, au titre d'un partenariat avec le gouvernement de Norvège, a élaboré une stratégie de préservation des forêts avec l'intention d'accéder au financement destiné à la REDD+. Elle envisage d'utiliser ces fonds pour investir dans l'énergie renouvelable et dans d'autres industries pour promouvoir la diversification économique.¹⁶

Il est courant que les pays aient à accéder aux mécanismes de financement international pour faciliter la mise en œuvre des politiques de CCD. À titre d'exemple, le Mexique a tenté d'accéder à un Fonds pour les technologies propres d'une valeur de 500 millions d'USD mobilisés par la Banque mondiale, pour mettre en œuvre le Programme spécial pour le changement climatique qu'il avait instauré.¹⁷ Au même titre, les intentions du Bangladesh de mettre en œuvre une stratégie d'adaptation dépendaient en grande partie du financement climatique pour appuyer les mesures proposées.¹⁸

5^e encadré : Le CDKN aide les pays à accéder au financement climatique

Les pays développés s'engagent à octroyer un financement de « démarrage rapide » d'une valeur de 30 milliards d'USD d'ici à 2012. Des discussions sont en cours au sujet de la mise en place d'un nouveau Fonds vert pour le climat avec la possibilité de fournir jusqu'à 100 millions d'USD par an. Les ministères des finances des pays en développement – soucieux de s'assurer que leurs pays ne soient pas en reste et puissent accéder à leur part du gâteau – ont exprimé leur intérêt pour ces allocations de fonds. Ceci est fort utile, car une approche nationale visant à faire face au changement climatique a besoin de l'adhésion des ministères des finances pour garantir que tous les développements et investissements soutiennent les objectifs fixés en matière de changement climatique.

Le CDKN a constaté qu'une stratégie d'adaptation au changement climatique est bien souvent suivie du désir de mettre au point une stratégie de financement climatique et d'investissement. Au sens le plus large, ceci est applicable aux allocations budgétaires, à l'accès à la finance bilatérale et multilatérale, et à la création de conditions optimales pour investir dans le secteur privé à l'échelon international et national. Par exemple, le CDKN appuie le développement du Fonds national du climat et de l'environnement au Rwanda (désigné sous l'acronyme français FONERWA) à travers lequel il est possible de coordonner le financement national et international en provenance de sources diverses. Le travail que le CDKN entreprend avec le Kenya est plus général et comprend des créneaux susceptibles d'obtenir des fonds de la part du secteur privé.

5^e facteur. Un leadership solide de la part des gouvernements

Un leadership politique solide est un facteur essentiel de l'engagement des pays vis-à-vis des politiques, quelles qu'elles soient, et le CCD n'échappe pas à cette règle.¹⁹ En fait, ce leadership peut être l'œuvre de promoteurs individuels. Au Rwanda, le Président a défini une vision claire pour que le pays devienne une économie développée et sobre en carbone d'ici à 2050. C'est ainsi que chaque département du gouvernement rwandais s'appuie sur un mandat bien défini pour prendre activement part au programme du CCD, ainsi qu'aux structures de gouvernance et de prise de décision interministérielles.²⁰

Le leadership peut aussi être l'œuvre d'une institution ou d'un service gouvernemental donné. Dans de nombreux pays, les ministères de l'environnement ont entamé des dialogues avec le CDKN. Néanmoins, le CCD n'est pas une simple question environnementale ; il lui faut être incorporé aux ministères des finances et de la planification pour pouvoir être intégré aux projets de développement et s'inscrire dans la planification sectorielle. C'est à travers des processus capables d'aider à constituer une base de données factuelles, renforcer la capacité institutionnelle, diriger la coordination intergouvernementale et élaborer des politiques et des plans, que les leaders des ministères de l'environnement peuvent être en mesure de travailler en harmonie avec d'autres services gouvernementaux ; avec le temps, d'autres ministères viendront les rejoindre.

6^e encadré : Appui du CDKN pour un leadership dans le pays

Le CDKN a donné son aval au Secrétaire des changements climatiques auprès du ministère de l'Environnement et des Ressources minérales du Kenya pour coordonner le développement d'un Plan d'action national d'adaptation au changement climatique. L'association d'un leadership solide, de la part du ministère, et d'un renforcement des capacités a abouti à l'émergence d'un plus grand choix de leaders. Une avancée de taille s'est produite en 2012 quand le ministère de la Planification et du Développement national a accepté de « garantir la viabilité » (climate proof)²¹ du prochain Plan à moyen terme 2013-17, qui mettra en œuvre les principaux volets du plan d'action. À noter que le ministère des Finances s'emploie à l'heure actuelle à faire avancer un mécanisme de financement climatique national.

Les possibilités d'apprentissage par les pairs, entre les leaders nationaux, peuvent aussi être précieuses. Le CDKN a cofinancé l'événement du mois de mars 2012 : Collaboration entre partenariats mondiaux unis dans l'action en faveur de stratégies de développement produisant de faibles émissions (LEDS – Low Emissions Development Strategies). Cette manifestation a réuni de grands leaders et professionnels venus de différents pays en développement et développés pour échanger leurs connaissances sur les processus des LEDS.

Le leadership politique peut également prendre racine au niveau infranational, et ainsi constituer une plate-forme à partir de laquelle il peut intensifier et élargir les changements. En Colombie, le CDKN a financé la mise au point d'une évaluation de la vulnérabilité au changement climatique au profit de Cartagena, une des villes les plus emblématiques de la Colombie. L'appui politique, assuré par trois maires successifs, a joué un rôle clé dans la promotion de l'intégration du facteur vulnérabilité dans le plan d'aménagement urbain de la ville. Ce processus, maintenant entériné par le ministère national de l'Environnement et du Développement durable, a produit des directives sur la planification d'adaptation au changement climatique, – directives en vigueur en d'autres parties du pays.²² Dans la même lignée, un projet du CDKN de mettre au point une évaluation de la vulnérabilité au changement climatique dans le bassin supérieur de Cauca en Colombie a soulevé un intérêt national, et l'on s'attend à ce que la méthodologie soit reproduite ailleurs.²³

Principaux défis de la mise en œuvre des politiques et processus de CCD, et éventuelles solutions

De nombreuses contraintes et défis fondamentaux font obstacle aux facteurs de CCD listés ci-avant. Les futurs impacts du changement climatique, les politiques d'atténuation que les pays envisagent d'adopter, et les solutions technologiques qui ne manqueront pas d'apparaître restent des sujets de grande incertitude. La base de données factuelles disponible sur les coûts et avantages économiques n'est pas encore très convaincante et les compromis économiques demeurent flous. Les marchés du carbone et les mécanismes de compensation restent sous-développés et font l'objet d'incertitudes et de fluctuations des prix. Nous ne disposons pas encore d'un nouvel accord international au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : en l'absence d'un tel accord l'engagement à une atténuation future du changement climatique reste imprécis au niveau national et international.

Pour renforcer le poids des facteurs de CCD, il est essentiel de bien comprendre la portée des contraintes et d'y faire face. Dans les lignes qui suivent, CDKN propose sept défis de cette nature, ainsi que des solutions qui pourraient aider à les surmonter, le tout accompagné de quelques exemples illustrant les moyens auxquels a recours le CDKN pour mettre lesdites solutions en œuvre.

1^{er} défi. Les coûts associés au changement

Parmi les principales contraintes qui pesent sur l'adoption de mesures de CDD, il faut citer les coûts élevés perçus et réels de ces mesures. Ceci est en partie lié au coût monétaire de la mise en œuvre – un défi bien présent dans les pays qui sont déjà confrontés à de sérieuses contraintes budgétaires – mais également aux coûts d'opportunité qui sont considérables.

On estime que les coûts d'adaptation au changement climatique, dans les pays les moins avancés, s'élèveront en moyenne à presque 13 % du PIB (Parité du pouvoir d'achat ajusté) d'ici à 2030.²⁴ Il est évident que ces chiffres ne sont que des estimations grossières, car il est difficile de calculer ces paramètres avec plus de précision. Cela dit, il ne fait aucun doute que les besoins de financement sont très élevés et que seule est octroyée une proportion relativement mince du financement climatique promis ou nécessaire.

De surcroît, nombreux sont les défis liés à la gestion de l'octroi efficace d'un financement climatique. Par exemple, dans des conditions idéales, le financement climatique devrait être réparti sans aucune condition aux pays dont les coûts d'adaptation sont les plus élevés ; or le financement climatique *de facto* n'est pas accordé à certains pays à faibles revenus, de peur qu'un accès inconditionnel soutienne des régimes dont la gestion des dépenses publiques a été plus que douteuse, ce qui aurait pour effet de réduire le montant du financement destiné aux politiques et activités du CCD.²⁵

Malgré tout, ce sont les coûts d'opportunité élevés associés au CCD qui représentent probablement la contrainte la plus sérieuse. Par exemple, quand un pays dispose de réserves de combustibles fossiles, les coûts d'opportunité associés au fait de les laisser en l'état seront sans doute très élevés. Suite à une estimation du coût économique de la non-exploitation du gisement de Yasuni-ITT, l'Équateur a demandé à la communauté internationale une contribution de 50 % de ces coûts d'opportunité en faveur des domaines de développement, comme la santé et l'éducation, et pour assurer la conservation de la biodiversité, la protection des peuples autochtones et en vue de réduire les émissions. Dans la même optique, quand un pays possède un patrimoine forestier, le fait d'éviter la déforestation entraînera des coûts d'opportunité très élevés.

7^e encadré : Conservation des forêts au Guyana

Le Guyana a calculé le montant des compensations dont il aurait besoin de la communauté internationale pour renoncer aux avantages que pourrait lui procurer une utilisation alternative des terres. À titre d'exemple, disons que ses forêts sont exploitées et que l'on détermine la terre à sa valeur maximale après usage, on estime que la valeur de cette forêt pluviale – connue sous le nom de Valeur économique pour la nation (EVN – Economic Value to the Nation) – se situe entre 4,3 milliards d'USD et 23,4 milliards d'USD.²⁶ Ceci représente un paiement d'annuités annuel moyen de 580 millions d'USD. Des évaluations prudentes de la valeur économique pour le monde (EVW – Economic Value to the World), fournies par les forêts du Guyana laissent penser que, si elles sont laissées sur pied (intactes), elles apporteront une contribution annuelle de 40 millions d'USD à l'économie mondiale. L'on considère qu'une compensation d'un montant se situant entre la valeur économique pour la nation (EVN – Economic Value to the Nation) et la valeur économique pour le monde (EVW – Economic Value to the World) suffit à protéger les forêts. À l'heure actuelle, le pays cherche des moyens de mettre au point ce type de mécanismes compensatoires en ayant recours au financement public et à des mécanismes du type REDD+, bien que cette source particulière de financement soit encore bien loin d'être mise efficacement en œuvre à l'échelle mondiale.²⁷

Changer les tendances de la production et du commerce international risque aussi d'entraver l'adoption des stratégies CCD. Par exemple, des pays riches ont « externalisé » vers des pays en développement les émissions de carbone liées à la production de certaines marchandises, aggravant ainsi l'empreinte carbone des nations importatrices. Mais n'oublions pas que les pays riches importent et consomment ensuite lesdites marchandises. La hausse des investissements, par des économies émergentes dans des pays à revenus faibles en Asie et en Afrique, par exemple dans le secteur minier, est susceptible d'ouvrir la voie à de nouvelles opportunités de croissance de taille dans ces pays, rendant toutefois la réalisation du CCD plus difficile ; mais ignorer ces opportunités entraînerait des coûts d'opportunité considérables.

Nous l'avons déjà mentionné : il se pourrait que des mécanismes de compensation ou des sources de financement conséquent permettent de saisir ces nouvelles opportunités de façon bien réglementée et durable, à condition toutefois que le montant de ce financement soit considérable. Et pourtant les mécanismes compensatoires du marché – pour ne citer que le Mécanisme de développement propre – sont limités dans leur ampleur et leur portée. Jusqu'à présent, seuls quelques pays en développement –

principalement les pays à revenus moyens comme la Chine – en ont considérablement bénéficié. Le CDKN appuie les pays partenaires qui désirent accéder au financement climatique (voir l'Encadré 5), cependant le prix élevé et réaliste du carbone joue un rôle déterminant dans la création de marchés du carbone rentables et dans la dissuasion des pays à s'engager dans un développement axé sur les combustibles fossiles.

Une autre approche consiste à effectuer des évaluations d'impact économique aux niveaux national et sectoriel, qui définissent plus fermement les coûts du CCD dans le contexte des coûts économiques plus élevés à long terme qu'entraîne le manque d'action. Il peut aussi être utile de renforcer la confiance avec une approche « peu ou pas de regret », et d'identifier les avantages connexes dans un contexte CCD plus large. Au niveau des secteurs, les possibilités d'incorporer les prises en compte du changement climatique aux investissements et budgets existants sont multiples. En Colombie, le CDKN appuie l'intégration de l'adaptation au changement climatique au processus de passation de marchés nationaux pour la construction de routes, cherchant ainsi à dynamiser l'innovation et la résilience dans les enveloppes budgétaires actuelles.

2^e défi. Les groupes d'intérêt qui s'opposent au changement

Bien souvent, il arrive que les industries qui représentent les piliers de l'économie nationale soient réfractaires au changement qu'elles considèrent être préjudiciable à leur essor. Les groupes de pression et les coalitions questionnent les avancées en faveur du CCD. Il peut s'agir de groupes ayant des intérêts particuliers dans les industries fort polluantes ou encore de groupes représentant les intérêts de populations démunies ; il arrive d'ailleurs que ces groupes s'unissent pour tenir front ensemble. Compte tenu de la multiplicité des compromis et des processus CCD disponibles, il y a forcément des gagnants et des perdants, ceci donnant lieu à une certaine résistance à l'égard de tout changement, même quand les résultats globaux dudit changement s'avèrent bénéfiques au pays dans son ensemble.

8^e encadré : La question des subventions accordées aux combustibles fossiles

Les défis politico-économiques sont particulièrement évidents dans le cas des subventions destinées aux combustibles fossiles dans les pays en développement. En fait, ces subventions compromettent fortement les incitations à réaliser des investissements et des innovations dans le secteur « vert ». Bien souvent, elles représentent un gros poids financier pour les gouvernements et troublent les incitations économiques. Cela dit, tout retrait de subventions continu d'être un enjeu politique dans de nombreux pays : car il est fort impopulaire, d'une part auprès des grosses entreprises qui considèrent que cela nuit à leur compétitivité, et d'autre part auprès du public (en particulier des plus démunis) qui craint que ce manque de subventions n'entraîne une hausse des prix de l'énergie pour les ménages.

Dans la réalité, les subventions accordées aux combustibles fossiles ont tendance à bien trop privilégier les plus nantis – qui consomment davantage d'énergie – et de ce fait elles ne peuvent pas être considérées comme pouvant aider les plus défavorisés. En 2010, sur les quelque 409 milliards d'USD de subventions accordées dans le monde aux combustibles fossiles, seuls 8 % ont été distribués à 20 % des plus démunis de la population mondiale.²⁸ Et pourtant ceci représente un intérêt commun que doivent défendre les gouvernements et c'est pour cette raison que de nombreux pays maintiennent le régime de subventions accordées aux combustibles fossiles.

Les approches d'octroi de subventions sont variées. La convention-cadre de l'Australie sur les changements climatiques a mis en place des mécanismes qui « achètent » les perdants, notamment sous forme de paiements aux consommateurs pour compenser la hausse des prix de l'énergie, de changements des systèmes de retraite et des codes fiscaux, de l'introduction progressive des paiements directs de la part des sociétés sans compter les programmes de subventions ciblées.

Un moyen de calmer les préoccupations des groupes d'intérêt opposés au CCD est d'élaborer des politiques visant à indemniser les perdants dans le cas de réformes précises. Par exemple, il se pourrait qu'une politique, dont le but est de promouvoir une gestion des forêts plus durable, soutienne explicitement des stratégies de subsistance de remplacement pour les personnes particulièrement affectées par la réforme. Ou il est possible d'avoir recours au système de protection sociale, à travers les dispositifs de transferts directs mis en place au profit des groupes défavorisés, pour compenser le retrait des subventions accordées aux combustibles fossiles. Quoi qu'il en soit, il est probable que la compensation aura des implications budgétaires importantes qu'il ne sera pas toujours possible d'assumer dans bon nombre de situations.

Une autre façon de faire face à ces différents intérêts est d'instaurer des processus de dialogue exhortant la participation de toutes les parties intéressées, dont des représentants des pouvoirs publics, des partis politiques, du secteur privé et de la société civile. Dès lors, ces groupes peuvent examiner et discuter les avantages qu'offrent le CCD et ses coûts. Par ailleurs, une méthode d'engagement de cette nature peut permettre de mieux cerner les préoccupations, de négocier les solutions éventuelles et de mobiliser des groupes d'intérêt en faveur de la réforme.

Des processus participatifs mobilisent également l'appui du public, surtout parmi les groupes en faveur des réformes qui pourraient aider à politiquement compenser tout intérêt particulier s'opposant aux réformes du CCD. Les groupes appartenant à la société civile en sont un exemple type : ils représentent les intérêts des citoyens sur lesquels le changement climatique risque d'avoir un effet négatif ; un autre exemple sont les associations qui représentent les entreprises qui peuvent bénéficier de l'essor des industries vertes. Il serait bon de mobiliser ces groupes d'une grande diversité pour s'assurer que les arguments, avancés par les groupes de pression en faveur du statu quo, soient neutralisés autant que possible.²⁹ Dans le même temps, un soutien solide pour le CCD de la part du public peut potentiellement renforcer les incitations à entreprendre une réforme, à condition qu'elle soit suffisamment prometteuse pour tenir lieu de moteur électoral. Il est donc possible d'affirmer que les campagnes et les activités de la société civile, qui mobilisent l'attention, peuvent jouer un rôle essentiel en suscitant un soutien en faveur du CCD.

9^e encadré : Soutien du CDKN en faveur des processus de dialogue

Le CDKN a dernièrement aidé le gouvernement d'Anguilla à se préparer aux changements législatifs nécessaires pour intégrer les sources d'énergie renouvelables dans le réseau énergétique. Il ne fait aucun doute que, parmi ces changements, certains d'entre eux auront des incidences négatives sur certains secteurs de l'industrie énergétique actuelle. Cependant, c'est en maintenant les voies du dialogue ouvertes, et en présentant toutes les facettes du dialogue dans la transparence, avant de parvenir à une conclusion quelconque, que le CDKN a été en mesure d'appuyer et d'encourager le gouvernement à effectuer des changements pragmatiques allant dans le sens des meilleurs intérêts du pays sur le long terme.

3^e défi. Une absence de sensibilisation ou d'informations fiables sur les incertitudes, les risques, les ouvertures et les compromis

Pour fournir des informations convaincantes permettant de prendre des décisions justes en matière de CCD, et pour renforcer le soutien aux politiques du CCD, il est essentiel de disposer d'une base de données factuelles fiable, qui devrait être communiquée aux décideurs de sorte qu'ils puissent y travailler. L'information doit être précise, et les suppositions et limitations clairement définies, ce qui peut être quelque peu épineux si l'on tient compte des incertitudes normalement associées à la modélisation et à l'évaluation des impacts que peut avoir à long terme le changement climatique. Une autre problématique est celle des lacunes au niveau du suivi longitudinal dans les pays en développement, indispensable à la création des modèles. N'oublions pas non plus les fréquentes divergences inhérentes au partage des connaissances entre les ministères gouvernementaux ou associées à la validation de certaines sources d'informations appelées à servir de référence. Il est crucial que les parties prenantes et les décideurs participent au processus de collecte d'éléments de preuve, pour instaurer la confiance et la foi dans les données et les messages qu'ils laissent entendre.

10^e encadré : Plans d'action et scénarios d'atténuation

Le processus Plans d'action et scénarios d'atténuation (MAPS - Mitigation Action Plans and Scenarios) est un effort collaboratif, consenti entre les pays en développement, et visant à instaurer une assise factuelle de longue durée indispensable au passage vers un modèle économique résilient, sobre en carbone. Il s'agit d'un processus qui donne des preuves novatrices et étayées sur la nécessité – et les possibilités – pour un pays d'adopter une économie à faibles émissions de carbone et résiliente au changement climatique. En conjuguant la recherche avec les processus d'orientation et de planification, et en sollicitant la participation des parties prenantes de tous les secteurs confondus, l'approche fondée sur des scénarios soutient la prise de décision solide face aux incertitudes des données et projections climatiques.

Ce processus, qui a pris jour en Afrique du Sud, est actuellement en place en Amérique latine. Le CDKN participe au financement du PlanCC au Pérou, qui réserve au processus des MAPS une place essentielle dans le processus de planification du CCD. Il appartient en totalité au gouvernement péruvien qui en assure l'entière direction. À noter aussi qu'un processus d'engagement initial a abouti à une mission bien précise et décisive consistant à examiner les questions clés et à étudier les divers scénarios ainsi que les implications qu'ils pourraient avoir sur une croissance résiliente aux changements climatiques et sobre en carbone. Pour la première fois, au Pérou, des chercheurs, des décideurs de politiques, des organisations de la société civile et du secteur privé valident ensemble les données disponibles et créent en participation des informations fiables servant de plate-forme de dialogue).

Il est essentiel de reconnaître que la mise en œuvre des politiques et des pratiques du CCD est bien souvent affaire de compromis et qu'il faut en calculer l'étendue et les effets de la répartition. Même si le CDKN a misé sur le concept du CCD en le gratifiant de « triple bénéfique » : développement, atténuation et adaptation, il s'est aperçu que ceci était loin de correspondre à la réalité. En fait, les initiatives les plus heureuses, qui ont atteint le « triple bénéfique », sont les programmes de subsistance axés sur les ressources naturelles, comme le programme « Evergreen Agriculture » en Zambie, le programme « Régénération naturelle gérée par les agriculteurs » au Niger et le programme « Socio Bosque » en Équateur. Il en est question dans la série intitulée : « Les dessous de l'histoire du développement compatible avec le climat ».³⁰

Toutefois, ces initiatives sont impulsées par les impératifs de subsistance et de réduction de la pauvreté, étant mises en place sous la forme de programmes intégrés de conservation et de développement, n'ayant aucun objectif climatique explicite. Certes, elles apportent d'excellents avantages connexes en matière d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, mais ces composantes sont médiocrement contrôlées, ou sont enregistrées uniquement a posteriori du fait qu'elles ne s'inscrivaient pas dans la conception initiale du programme. Des messages, qui proviennent de recherches et d'études de cas financées récemment par le CDKN, dans les zones côtières du Belize, du Ghana, du Kenya et du Viet Nam laissent entrevoir que même si certaines politiques méritent la qualification de « triple bénéfique », d'autres n'apportent que des avantages connexes ou des compromis.³¹

La description simplifiée des triples bénéfices ne tient pas compte du fait que les politiques, créées avec à l'esprit les objectifs du CCD, risquent en même temps d'avoir des effets négatifs. C'est pourquoi il est important que l'évaluation des politiques tiennent compte, au même titre, des avantages recueillis et des coûts encourus ailleurs pour atteindre ces triples bénéfices. La compréhension et la vulgarisation de ces compromis sous une forme transparente – par exemple en adoptant des approches d'évaluation intégrées – sont des facteurs déterminants.

11^e encadré : Communiquer l'information sous une forme accessible

Présenter le plaidoyer en faveur de l'action pour le CCD, sous une forme permettant aux parties prenantes de participer au dialogue portant sur des questions complexes, est souvent loin d'être aisé. À Cartagena, en Colombie, le CDKN a financé la production de modèles numériques de terrain qui, visuellement, démontraient l'impact de la montée du niveau de la mer sur les zones vulnérables du littoral. C'est en aidant les institutions locales à communiquer les éléments de preuve visuellement que les décideurs de politiques et les entreprises ont pu s'impliquer. L'adaptation au changement climatique est devenue un enjeu important pour les candidats à la mairie et le maire de Cartagena a intégré le changement climatique au processus de planification de l'aménagement des terres de la ville. Auparavant, les entreprises voyaient dans l'adaptation au changement climatique un coût qui affaiblirait leur compétitivité, alors que maintenant un grand nombre de chefs d'entreprise reconnaissent qu'investir dans l'adaptation peut en fait renforcer la compétitivité.

Le calculateur My2050 du gouvernement britannique est un autre outil fort utile pour communiquer aux décideurs les effets des changements macro-économiques sur les émissions de carbone au niveau national.³²

4^e défi. Le court-termisme

Plus on se projette sur un avenir lointain, plus le plaidoyer en faveur du CCD devient pertinent.³³ Mais bon nombre de gouvernements – aussi bien de pays avancés que en développement – accordent une plus grande priorité à l'atteinte d'une croissance élevée dans le court terme qu'au CCD qui, dans le long terme, peut se révéler socialement plus bénéfique, ceci reflétant peut-être l'urgence des pressions électorales. Par ailleurs, un bon nombre de pays, qui se fixent des objectifs de CCD ambitieux, continuent de les conjuguer à des objectifs de croissance plus traditionnels en ces périodes de crise économique. Toutefois, il s'agit là probablement d'une fausse économie car, pour chaque année au cours de laquelle aucun investissement n'est accordé au CCD, un capital à forte émission en carbone, préjudiciable à l'environnement, sera institué à sa place, garantissant de fortes émissions et l'épuisement des ressources pour les années à venir. Il est possible de redéfinir le plaidoyer en faveur de la croissance verte en un plaidoyer pour une croissance durable bien au-delà des prochaines années.³⁴

Une des façons de garantir des engagements envers le CCD et d'en assurer la mise en œuvre durable est de les incorporer dans la loi et dans des processus à long terme, pour ainsi en réduire la vulnérabilité aux cycles électoraux et commerciaux et, aussi, pour s'assurer de l'existence d'une véritable adhésion à la feuille de route à l'échelon national. La 3^e étude sur la législation climatique de l'Organisation des législateurs mondiale (connue sous le nom de GLOBE), entreprise avec l'appui du CDKN, a démontré que la législation relative au climat et/ou à l'énergie a considérablement progressé ou est en cours d'avancement dans 32 des 33 pays sondés. Ceci est la preuve que des progrès ont lieu sur le plan national. Dans des pays où sont acquis l'engagement et l'adhésion de l'ensemble des partis politiques, des responsables de la fonction publique et du secteur privé, ces derniers peuvent intervenir d'une façon plus cohérente auprès des gouvernements successifs et encourager une plus grande certitude en matière de politiques, même quand un nouveau gouvernement prend le pouvoir. Ceci encourage davantage le secteur privé à investir et à innover (cette approche est à la base de l'approche des MAPS décrite dans l'Encadré 10).

Des mécanismes institutionnels peuvent également soutenir cette approche à long terme. Par exemple, le Comité indépendant britannique sur les changements climatiques devrait se consacrer sur long terme au CCD et porter l'accent sur une plus grande continuité dans le temps. La mobilisation d'un plus grand nombre de parties prenantes peut aussi garantir une mise en œuvre continue qui responsabilise les gouvernements face à des fluctuations politiques à court terme.

12^e encadré : Mobilisation structurée des parties prenantes

Les travaux accomplis par le CDKN sur le CCD au Rwanda ont eu lieu sous la supervision d'un comité national intergouvernemental. Ont également été organisés à l'échelle nationale toute une série de forums et de dialogues élargis avec et entre les parties prenantes. La première phase des travaux consistait à produire un rapport de référence, rassemblant tous les éléments factuels et informations disponibles sur les avancées réalisées au Rwanda sur le changement climatique. Ceci a permis d'établir un consensus sur les données relatives au changement climatique, de créer un dépôt central d'informations et d'instaurer un point de départ à partir duquel les parties prenantes peuvent davantage participer aux processus d'élaboration des stratégies.

Ce rapport de référence a abouti à la création d'une Stratégie Croissance verte et Résilience au changement climatique, qui a été avalisée par le Cabinet du Rwanda pour servir de plate-forme de mise en œuvre. Mais le document lui-même n'est qu'un chapitre de l'histoire. Le processus d'engagement a éveillé une prise de conscience, mobilisé des parties prenantes et créé une dynamique, étant vraisemblablement plus important que le document lui-même. Au moment où la stratégie était publiée, des ministères responsables, des organisations de la société civile et des programmes de donateurs s'employaient déjà à en appuyer la mise en œuvre.

Au Kenya, le processus de développement actuel du Plan d'action national axé sur le changement climatique a été supervisé par un Comité ministériel national et un groupe de travail de très haut niveau, qui a rassemblé des représentants issus du gouvernement et de la société civile. En filigrane, chaque composante du Plan d'action dispose d'un groupe de travail intersectoriel qui dirige et examine les travaux. Ont également eu lieu un important forum national de parties prenantes, une série de consultations au niveau du pays et un processus de validation national. Toutes ces manifestations ont attiré une forte audience et ont permis de mettre en exergue des distinctions importantes existantes entre les priorités nationales : résoudre ces différences sera décisif pour le succès du plan d'action.

Une absence de responsabilisation démocratique peut être un sérieux problème. Il se peut que des pays en développement, particulièrement tributaires d'un petit groupe de produits et denrées, manquent de discerner le potentiel à long terme de la diversification au sein de leur économie, car ils se préoccupent davantage de « percevoir des redevances » sur leurs principaux produits (c.-à-d. tenter d'acquérir la plus grande part possible de la richesse existante plutôt que de créer de nouvelles richesses).³⁵ Les gouvernements de ces pays sont avant tout intéressés par la maximisation des rentes, accordant peu d'intérêt à la façon dont elles pourraient être converties en une forme quelconque de croissance économique inclusive et certes bénéfique à long terme pour le pays, la question du CCD ne se posant même pas.

5^e défi. Une incapacité de l'État d'adhérer à des stratégies et de les mettre en œuvre

Bien souvent, c'est la capacité technique ou institutionnelle des organes gouvernementaux responsables qui freine le développement des stratégies du CCD ainsi que la mise en œuvre des politiques connexes. Dans bien des pays en développement, la tâche de faire progresser ces questions repose uniquement sur une poignée d'individus qui, la plupart du temps, sont restreints dans leur liberté d'action par la pléthore de processus dans lesquels ils sont impliqués, notamment le processus de développement des politiques au plan national et les négociations sur lesdites questions au niveau international.

Une des approches à adopter pour faire face à cette limitation de la capacité de l'État, ainsi qu'à la médiocrité de la mise en œuvre et de l'application, est d'encourager ou de faciliter les solutions sous la direction de la société civile. Ceci peut inclure l'autoréglementation des entreprises par le biais de mesures du type lignes directrices de notification volontaires ou systèmes d'étiquetage volontaires. En Inde, Les Lignes directrices volontaires nationales concernant les responsabilités sociales, environnementales et éthiques des entreprises ont récemment été édictées en s'appuyant sur un processus multipartite impliquant une forte participation d'acteurs du secteur privé.³⁶ Le Projet de divulgation des émissions carbone (CPD – Carbon Disclosure Project)³⁷ est un autre exemple d'un mécanisme qui facilite la notification volontaire des émissions carbone et d'autres informations sur l'environnement par les entreprises et autres parties prenantes, dans un souci de stimuler l'optimisation de la gestion et du suivi.

13^e encadré : Renforcement des capacités gouvernementales

Le gouvernement kényan a reconnu que le Secrétariat au changement climatique, au sein du ministère de l'Environnement et des Ressources minérales, avait besoin d'un renforcement de ses capacités et d'un soutien au niveau de la coordination pour pouvoir gérer le processus du plan d'action. Le CDKN a affecté une équipe œuvrant à plein temps au Secrétariat pour l'aider à coordonner le processus, offrir son savoir-faire et des conseils de portée mondiale et renforcer le partage des connaissances. Des points focaux ont été identifiés et désignés dans l'ensemble des secteurs clés, et le Secrétariat s'est également mis en rapport direct avec des équipes de consultants et des spécialistes de la scène mondiale.

Dans les Caraïbes, le CDKN a soutenu le Centre de la communauté des Caraïbes sur le changement climatique (5Cs – Caribbean Community Climate Change Centre) dans l'élaboration d'un Plan de mise en œuvre, en lui octroyant un financement lui permettant de louer les services d'un consultant local qui travaille à plein temps dans le cadre du 5Cs, et d'une équipe de spécialistes mondiaux. Ce consultant a joué le rôle d'intermédiaire, étant chargé de transmettre les connaissances et d'enregistrer les activités organisationnelles concernant cette question. Par la suite, il est devenu membre permanent du personnel du 5Cs. Le processus du Plan de mise en œuvre s'est révélé être un facteur déterminant dans la manière dont les pays désiraient renforcer et institutionnaliser les capacités en faveur du CCD. Un exemple : depuis lors, le gouvernement jamaïcain s'est focalisé sur le changement climatique en tant que domaine clé du ministère de l'Environnement, de l'Eau, de l'Aménagement des terres et du Changement climatique, récemment créé.

Le renforcement des capacités sous-entend aussi la prévision d'outils d'intégration du CCD aux processus décisionnels, surtout quand ceux-ci ont trait à des initiatives prioritaires et des investissements. De concert avec le Partenariat mondial de l'eau (Global Water Partnership), le CDKN a appuyé la décision du Conseil des ministres africains de l'eau d'élaborer un Cadre stratégique pour la sécurité de l'eau et le développement résilient aux changements climatiques.³⁸ Lancé en mai 2012, cette initiative a été conçue pour aider les professionnels et des décideurs de haut niveau du secteur de l'eau à identifier et élaborer des décisions d'investissement respectueux du climat de type « peu ou pas de regret », à intégrer ces décisions aux processus de planification et à exercer une influence sur les futures activités de développement. Le stade suivant de l'engagement du CDKN porte sur le renforcement des capacités des services de planification régionaux, nationaux et locaux du secteur de l'eau et des domaines connexes, pour inscrire le cadre dans les différents programmes et projets.

6^e défi. Les contraintes institutionnelles

Un autre obstacle commun à la mise en œuvre efficace du CCD est une différenciation loin d'être claire – on pourrait même parler de conflit – des responsabilités au sein des divers ministères, ou l'inefficacité relative du ministère en charge (la plupart du temps le ministère de l'environnement) à imposer les politiques ou les processus aux autres ministères. Compte tenu de la complexité et de la nature multidimensionnelle du CCD, il est probable qu'il faudra procéder à un niveau interministériel ; toutefois, cette approche peut éventuellement aboutir à des processus de négociation de longue haleine. Les guerres intestines peuvent faire obstacle à toute collaboration interministérielle ou donner lieu à des processus parallèles dirigés par différents ministères. D'autre part, dans bon nombre de pays en développement, des équipes de coordination du changement climatique ne constituent qu'une partie infime de ministères et d'institutions plus puissants ; bien souvent, elles ne sont pas encore officiellement constituées ou n'ont pas de mission de haut niveau. Il en découle qu'elles ont parfois des difficultés à accéder à des allocations budgétaires, du personnel et d'autres ressources à long terme.

14° encadré : S'affranchir des contraintes institutionnelles

Le CDKN, en association avec la Fondation Oak, a récemment financé une étude de l'état de la politique publique sur le climat et le développement dans 10 pays de l'Amérique latine.³⁹ La principale constatation de cette étude a été que – même s'il existe déjà un nombre important de politiques concernant le changement climatique dans la région – le niveau de mise en œuvre n'en était pas moins étonnamment faible. Au Chili, une évaluation effectuée à mi-parcours du Plan d'action national de 2008 sur le changement climatique a révélé que seules 25 % des actions préconisées ont été mises en œuvre. En Uruguay, la mise en œuvre du Plan national d'adaptation au changement climatique de 2010 est entravée par l'absence du plan d'activités annuel nécessaire et la préparation d'un budget de cinq ans. Il a été réaffirmé que les contraintes financières étaient la cause principale de la mise en œuvre décevante, une des premières raisons pour ceci étant un manque de capacité institutionnelle à obtenir des allocations budgétaires et à inciter la mise en œuvre.

Les constatations sur les contraintes institutionnelles cadrent avec les messages exprimés dans le présent document. Les messages clés, ayant trait à la capacité institutionnelle de mettre efficacement en application les politiques et pratiques du CCD, contenaient les informations suivantes :

- Lorsque l'appui politique au CCD est faible, la capacité technique de l'aspect bureaucratique des cadres intermédiaires à élaborer des projets et à accéder à des financements internationaux a permis aux pays de maintenir le changement climatique dans le programme du gouvernement, bien au-delà de ses priorités à court terme. Cela a été en fait le cas de l'Unité du changement climatique en Uruguay.
- Les politiques doivent inclure des mécanismes efficaces encourageant la participation sociale et publique-privée et en vue d'un suivi et d'une évaluation ultérieurs de ses impacts.
- La politique et sa mise en œuvre doivent être mieux coordonnées entre les secteurs et les différents services gouvernementaux. Au Brésil et en Colombie, on peut citer des exemples probants de l'impact positif que peut avoir la création de comités interministériels, auxquels est confiée la mission précise de transformer et d'intégrer le changement climatique dans une politique au-delà du programme environnemental. Dans ces deux pays, les comités sont directement responsables envers le cabinet du Président.
- La politique nationale est principalement mise en application au niveau infranational et sectoriel ; par contre, la participation municipale et infranationale au développement de la politique nationale fait bien souvent défaut.
- Des allocations budgétaires spéciales, en faveur des institutions chargées de mettre en œuvre des nouvelles politiques, sont rarement disponibles, un état de fait qui demande à être rectifié.
- La préparation institutionnelle à la mise en œuvre exige la mise en valeur des ressources techniques, humaines (personnel, compétences et structures de gestion), financières et politiques pertinentes. L'étude du CDKN et de la Fondation Oak a constaté qu'une grande part des accomplissements enregistrés est le résultat du travail d'individus très engagés, malgré le manque de structures institutionnelles. Ceci a eu pour conséquence une discontinuité ou une absence de mémoire institutionnelle et d'appropriation lorsque les individus changeaient de travail.

7° défi. Les contraintes et incertitudes technologiques

Bien des technologies à faible émission de carbone, l'énergie solaire entre autres, sont encore relativement immatures et coûteuses par rapport aux énergies de remplacement traditionnelles à base de combustibles fossiles. Une grande incertitude règne au sujet de la manière dont les technologies vont évoluer ainsi que sur la question de savoir quelles seront les technologies qui deviendront concurrentielles et quand. Les prix des combustibles fossiles dans les années à venir sont également un sujet de préoccupation. Tout ceci confondue risque de sérieusement dissuader l'investissement dans des technologies spécifiques à présent, au vu de l'incertitude actuelle concernant les futurs coûts vis-à-vis de solutions de remplacement qui, à leur tour, auront des retombées sur les niveaux de la demande du marché et par conséquent sur les retours sur investissement.

Il existe des solutions nombreuses et variées, la plupart d'entre elles transposant jusqu'à un certain point la responsabilité de ce risque au secteur public. Ces solutions comportent des mesures politiques en faveur du partage des risques financiers (par ex. des fonds d'encouragement), des crédits subventionnés, des politiques d'approvisionnement gouvernementales et des mécanismes du type tarifs d'achat et engagements anticipés sur les marchés qui peuvent, à l'avenir, garantir un certain niveau de demande du marché.

Un cadre politique clairement défini peut, pour une bonne part, aider à surmonter ce type de contrainte. Il définit une orientation et une vision claires des politiques pour dessiner la trajectoire du futur développement du pays, préconisant tous les outils politiques, toutes les incitations financières ou toutes les garanties auxquelles il sera fait appel pour stimuler l'allocation de fonds à certains types d'investissement ou d'innovation (par ex. pour stimuler l'investissement dans des types précis de production énergétique). Ces mesures devraient au moins tempérer certaines des incertitudes que peuvent ressentir les investisseurs confrontés au compromis risque-rendement. À noter aussi que la mise en œuvre d'un processus de CCD exhaustif et détaillé peut aider à élaborer ce type de cadre de politiques.

15° encadré : Création d'un climat d'investissement sécurisé

L'Inde a lancé en 2009 la Jawaharlal Nehru National Solar Mission (JNNSM), en vue de créer des conditions où l'énergie solaire deviendrait aussi abordable que l'énergie conventionnelle d'ici à 2022, faisant de l'Inde le leader mondial de l'énergie solaire. Cette mission avait pour objectif de créer une structure d'investissement sécurisée qui encouragerait l'investissement à grande échelle, l'innovation technique et les compressions rapides des coûts investis dans les technologies d'énergie solaire. Cette initiative a eu lieu en concluant des contrats d'achat d'énergie de 25 ans, qui garantissent le paiement de l'énergie générée par les promoteurs de projet, et en demandant aux services publics d'acheter un pourcentage minimal d'énergie solaire dans leur portefeuille énergétique. Le niveau de sécurité a été renforcé par la création d'un fonds garantissant les règlements des promoteurs au cas où les services publics viendraient à manquer à leurs engagements de régler les paiements dus. Cette structure a permis au gouvernement indien de prouver son engagement sans ambiguïté, et à long terme, à garantir un environnement d'investissement sécurisé en faveur de l'énergie solaire, auquel a répondu avec enthousiasme le secteur privé, de nombreuses entreprises soumissionnant pour obtenir des contrats.

Conclusions : Instauration d'une base de données factuelles dans le temps

Le rapport entre le CCD et les effets économiques, entre autres la croissance, la pauvreté et l'équité, n'est pas simple. Il est inévitable qu'il y ait des gagnants et des perdants, et qu'il faille faire des compromis entre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux et entre les avantages à long et à court terme. Ces facteurs rendent les dimensions politiques et institutionnelles du CCD d'autant plus problématiques. Comprendre et gérer l'aspect politico-économique du CCD est incontestablement le moyen le plus efficace de le promouvoir, de renforcer les incitations en faveur de son adoption et de surmonter les défis que présente la mise en œuvre.

Le présent document de travail a fait état d'un certain nombre de facteurs clés à l'appui des stratégies de CCD ainsi que des principales contraintes faisant obstacle à leur adoption et mise en œuvre, tout en donnant quelques exemples de procédures à suivre pour y remédier. Il ne prétend pas être exhaustif. En fait il a été élaboré avec la volonté de stimuler un débat sur le contexte politique et institutionnel entourant le CCD, ce qui peut par la suite aider à établir la hiérarchisation des politiques et des interventions, à aider les bailleurs de fonds à mettre au point des mécanismes de soutien efficaces et stratégiques au profit des pays participant à la mise en œuvre du CCD, et à aussi élaborer une feuille de route pour des recherches ultérieures visant à combler les manques de la base de données factuelles.

Les notes ci-après sont un récapitulatif des facteurs clés à l'appui du CCD, mentionnés dans ce document :

1. **Le besoin reconnu au niveau national de s'adapter au changement climatique pour renforcer la résilience, assurer la croissance et réduire la pauvreté.** Il s'agit d'un facteur particulièrement puissant pour les pays les moins avancés qui, bien souvent, sont ceux les plus touchés par le changement climatique.
2. **Le besoin de disposer d'une sécurité énergétique et d'utiliser plus efficacement les ressources naturelles.** La sécurité énergétique est un facteur particulièrement puissant pour les pays tributaires des importations de combustibles fossiles, l'utilisation efficace des ressources naturelles étant un facteur prépondérant pour les pays comme la Chine qui connaît une croissance rapide et qui abrite une forte population.
3. **Le désir de tirer parti des nouvelles perspectives économiques.** Parmi celles-ci, il faut citer le développement de nouvelles industries répondant à la demande mondiale croissante pour certains types de produits et services verts (par ex. des applications d'énergie solaire), et les nouvelles sources de compétitivité que créent une meilleure utilisation de l'énergie et des ressources. Alors que ceci constitue un facteur potentiellement important pour tous les pays, les pays à revenu élevé et moyen sont ceux qui ont le plus tendance à tenir compte de ces questions.
4. **Le désir d'améliorer l'accès au financement et à l'aide pour la lutte contre le changement climatique.** Il s'agit ici aussi d'un autre facteur puissant pour la plupart des pays en développement, bien que les sources de financement puissent varier d'un pays à l'autre : les pays à revenu moyen sont mieux placés pour bénéficier des marchés du carbone, au vu de leurs meilleures opportunités d'atténuation, alors qu'il semblerait que les pays à faible revenu bénéficient davantage des nouvelles sources de financement accordées par la communauté internationale de bailleurs de fonds pour lutter contre le changement climatique.
5. **Un leadership solide de la part des gouvernements.** Le leadership peut être l'œuvre d'un membre choisi du gouvernement ou d'un ministère ou encore d'un organe gouvernemental. Un leadership solide au niveau infranational peut susciter un intérêt général sur le plan national.

Ci-après, nous avons identifié les principaux obstacles à l'élaboration des politiques en faveur du CCD ainsi que les solutions à envisager :

1. **Les coûts associés au changement.** Ces coûts, qui englobent les coûts d'opportunité et les coûts de mise en œuvre, peuvent potentiellement être absorbés au moyen de mécanismes compensateurs, par exemple par le biais des marchés du carbone et de dispositifs comme le Mécanisme pour un développement propre ou la REDD +.
2. **Les groupes d'intérêt qui s'opposent au changement.** Ces derniers vont des industries qui considèrent que le CCD représente une menace pour la croissance aux groupes qui défendent les intérêts des plus démunis. Il est possible de résoudre ces problématiques de plusieurs façons : en instaurant des mécanismes de compensation appropriés à l'intention de tous ceux qui ont le plus à perdre par ces réformes, à travers des processus de dialogue multipartite au cours desquels chacun peut exprimer son point de vue et négocier des solutions de compromis, et aussi en faisant appel à l'organisation de coalitions en faveur de la réforme en vue de contrebalancer les stratégies de lobbying menées par les opposants de la réforme.
3. **Une absence de sensibilisation ou d'informations fiables sur les incertitudes, les risques, les ouvertures et les compromis.** Pour fournir des informations convaincantes permettant de prendre des décisions justes en matière de CCD, et pour renforcer le soutien aux politiques du CCD, il est essentiel de disposer d'une base de données factuelles fiable pour identifier les coûts et les avantages associés aux réformes. On constate parfois des disparités dans l'information et des différends sur la provenance des informations utilisées pour créer des modèles ; pour y remédier, il suffit de faire appel à des processus participatifs qui présentent l'avantage de mieux faire accepter les informations ainsi recueillies comme plate-forme de lancement de l'action.
4. **Le court-termisme.** Bon nombre de gouvernements accordent une plus grande priorité à l'atteinte d'une croissance élevée dans le court terme qu'au CCD qui, dans le long terme, peut se révéler socialement plus bénéfique. Une des façons de garantir des engagements en faveur du CCD et d'en assurer la mise en œuvre durable est de les incorporer dans la loi et dans des processus à long terme, pour ainsi en réduire la vulnérabilité aux cycles électoraux et commerciaux.

5. **Une incapacité de l'État d'adhérer à des stratégies et de les mettre en œuvre.** Bien souvent, c'est la capacité technique ou institutionnelle des organes gouvernementaux responsables qui freine l'élaboration des stratégies du CCD ainsi que la mise en œuvre, le suivi et la mise en vigueur des politiques connexes. L'appui des bailleurs de fonds est essentiel pour renforcer les capacités. Par ailleurs, les solutions impulsées par des organisations de la société civile ont également un rôle à jouer, comme les initiatives de notification (*reporting*) volontaires des émissions par le secteur privé.
6. **Les contraintes institutionnelles.** L'élaboration et la mise en œuvre de politiques de CCD peuvent être entravées par l'imprécision des responsabilités parmi les ministères, ou par l'incapacité du ministère responsable d'imposer les politiques ou les processus aux autres ministères. Il est donc crucial de mettre au point un mécanisme de coordination approprié pour faciliter les concertations et les prises de décision interministérielles ; pour ce faire, il est impératif de s'appuyer sur une mission claire, un financement à long terme et des ressources humaines appropriées.
7. **Les contraintes et incertitudes technologiques.** L'incertitude qui règne au sujet de l'avenir du développement technologique et de l'évolution des prix des combustibles fossiles peut fortement dissuader les intéressés à investir dans les technologies vertes comme l'énergie renouvelable. Les solutions envisageables comportent des mesures politiques en faveur du partage des risques financiers, des crédits subventionnés, des politiques d'approvisionnement gouvernementales et des mécanismes du type tarifs d'achat et engagements anticipés sur les marchés qui peuvent, à l'avenir, garantir un certain niveau de demande du marché.

À présent, le CDKN soutient plus de 40 pays en développement dans leur cheminement vers le CCD. Ces pays, confrontés à bien des défis ici explicités, innove et mettent en application les types de solutions dont il est question dans le présent document, souvent en consultation avec des pays partenaires. Nous espérons que ce document de travail permettra de tirer des enseignements des expériences acquises jusqu'à présent et qu'il pourra servir de base à des processus analogues dans d'autres pays. C'est dans cette optique que le CDKN a mis en place un programme d'évaluation des projets et de partage des connaissances par le biais de son Atelier thématique axé sur le CCD. Le CDKN a également l'intention de publier à l'avenir d'autres outils de connaissance sur ces sujets.

Nous aimerions connaître votre opinion sur les questions dont il est fait mention dans ce document, et recevoir vos suggestions au sujet des facteurs et défis concernant le CCD, sur la base de vos expériences personnelles. Les questions qui invitent des commentaires et des débats de votre part sont les suivantes :

- Quels sont les exemples que vous pouvez citer pour confirmer votre soutien – ou non – aux facteurs, défis et solutions identifiés ?
- Quels autres facteurs, défis et solutions sont importants à votre avis ?
- Quels sont les moyens les plus efficaces auxquels ont recours les pays pour intégrer le changement climatique à leur planification du développement ?
- Quels sont les outils nécessaires pour évaluer les compromis et atteindre les « triples bénéfices » ?
- Quels sont les plus importantes divergences en matière de connaissances et différends en termes de partage des connaissances et comment ont-elles été surmontées ?

Veuillez communiquer vos réponses au Groupe thématique du CDKN qui travaille sur le CCD.

CCD Thematic Group/o CDKN Global
7 More Londres Riverside
Londres SE1 2RT
Royaume-Uni

Tél. : +44 (0) 207 2124111

Email : enquiries@cdkn.org

www.cdkn.org/themes/climate-compatible-development-strategies-and-plans/

Références

- APCO (2012) *China's 12th Five-Year Plan: How it Actually Works and What's in Store for the Next Five Years*. Beijing: APCO Worldwide.
- CDKN (2012a) 'Project on agriculture, vulnerability and adaptation in Colombia achieves agreement among experts'. Londres: Climate and Development Knowledge Network (http://cdkn.org/2012/03/project-on-agriculture-vulnerability-and-adaptation-in-colombia-achieves-agreement-among-experts/?loclang=en_gb)
- CDKN (2012b) 'Strengthening water security and climate resilience in Africa'. Londres: Climate and Development Knowledge Network (http://cdkn.org/project/cdkn-supports-implementation-of-the-africa-water-climate-and-development-programme/?loclang=en_gb)
- CDKN/AMCOW/GWP (2012) *Strategic Framework for Water Security and Climate Resilient Development*. Stockholm: Global Water Partnership.
- Chinese Academy of Social Sciences (2010) *Study on Low Carbon Development and Green Employment in China*. Beijing: International Labour Organization Office for China and Mongolia (www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/---ilo-beijing/documents/publication/wcms_155390.pdf)
- Chinese Government (2011) *12th Five-Year Plan*. Beijing: Chinese Government. Une traduction anglaise de la délégation de l'UE en Chine est disponible sur le site http://cbi.typepad.com/china_direct/2011/05/chinas-twelfth-five-new-plan-the-full-english-version.html
- CNDRC (2007) *Chinese National Climate Change Programme*. Beijing: Chinese National Development and Reform Commission.
- DARA (2012) 'Climate vulnerability monitor, 2nd edition'. Madrid/Genève/Washington, DC: DARA (<http://daraint.org/climate-vulnerability-monitor/climate-vulnerability-monitor-2012/data/>)
- DECC (sans date) '2050 pathways'. Londres: Department of Energy & Climate Change (www.decc.gov.uk/en/content/cms/tackling/2050/international/international.aspx)
- DNP (2011) *Documento Compes 3700. Consejo Nacional de Política Económica y Social*. Bogota: Departamento Nacional de Planeación (www.dnp.gov.co/Portals/0/archivos/documentos/Subdireccion/Compes/3700.pdf)
- Ellis, K., Baker, B. et Lemma, A. (2009) 'Policies for low carbon growth'. ODI Research Report. Londres: Overseas Development Institute.
- Ellis, K., Cantore, N., Keane, J., Peskett, L., Brown, D. et te Velde, D.W. (2010) 'Growth in a carbon constrained global economy'. ODI Research Report. Londres: Overseas Development Institute.
- Government of Rwanda (2011) *Green Growth and Climate Resilience: National Strategy for Climate Change and Low Carbon Development*. Kigali: Republic of Rwanda (<http://cdkn.org/wp-content/uploads/2010/12/Rwanda-Green-Growth-Strategy-FINAL1.pdf>)
- IEA (2012) *World Energy Outlook 2012*. Paris: International Energy Agency.
- INVEMAR/MADS/Alcaldía Mayor de Cartagena de Indias/CDKN (2012) *Guidelines for Adaptation to Climate Change in Cartagena de Indias* (en espagnol). Bogota: INVEMAR/CDKN (http://cdkn.org/2012/08/presentation-of-the-guidelines-for-adaptation-to-climate-change-in-cartagena-de-indias/?loclang=en_gb)
- Jacobs, M. (2012) 'Green growth: economic theory and political discourse'. Centre for Climate Change Economics and Policy Working Paper 108; Grantham Research Institute on Climate Change and Environment Working Paper No. 92. Londres: Grantham Research Institute on Climate Change and Environment.
- Lockwood, M. (2012) 'What can adaptation policy in sub-Saharan Africa learn from research on governance and politics?' Brighton: Institute of Development Studies.
- Low, P.L. (2011) 'Green growth: implications for development planning'. CDKN Guide. Londres: Climate and Development Knowledge Network.
- Meadowcroft, J. (2009) 'Climate change governance'. World Bank Policy Research Working Paper 4941. Washington, DC: World Bank.
- Mitchell, T. and Maxwell, S. (2010) 'Defining climate compatible development'. CDKN Policy Brief. Londres: Climate and Development Knowledge Network.
- ODI, ECDPM and GDI/DIE (2012) *European Report on Development 2012 – Confronting Scarcity: Managing Water, Energy and Land for Inclusive and Sustainable Growth*. Bruxelles: European Union.
- Office of the President of Guyana (2008) *Creating Incentives to Avoid Deforestation*. Georgetown: Office of the President.

OpenEI (sans date) 'OpenEnergyInfo website, Ethiopia LEDS presentation, page 6' (<http://en.openei.org/wiki/File:EthiopiaLEDS.pdf?page=6>)

Ryan, D. et al. (2012) *Políticas Públicas sobre Cambio Climático y Desarrollo: del Discurso al Cambio*. Plataforma Climática Latinoamericana.

SEI (2009) *Economics of Climate Change: Kenya. Final Report Submitted in Advance of COP15*. Stockholm: Stockholm Environment Institute

(www.sei-international.org/mediamanager/documents/Publications/Climate-mitigation-adaptation/kenya-climatechange.pdf)

Stern, N. (2007) *The Economics of Climate Change: The Stern Review*. Londres: HM Treasury.

TCG (2011) *Delivering Low Carbon Growth: A Guide to China's 12th Five Year Plan*. Beijing: The Climate Group.

Notes

- 1 Mitchell et Maxwell, 2010
- 2 Low, 2011
- 3 Stern, 2007
- 4 SEI, 2009
- 5 Site internet OpenEI
- 6 Ellis et al., 2009
- 7 DNP, 2011
- 8 APCO, 2010; Chinese Government, 2011; TCG, 2011
- 9 CNDRC, 2007
- 10 Ellis et al., à paraître
- 11 ODI et al., 2012
- 12 Ellis et al., 2010
- 13 Ellis et al., 2009
- 14 CASS, 2010
- 15 Gouvernement du Rwanda, 2011
- 16 Ellis et al., 2009
- 17 Ellis et al., 2009
- 18 Ellis et al., 2009
- 19 Meadowcroft, 2009
- 20 Voir www.youtube.com/watch?v=w_Ls5r9z9aA
- 21 Dans le cas du Kenya, il faut s'assurer que les projets prioritaires dans le cadre du Plan à moyen terme sont résilients aux changements climatiques et que le Plan à moyen terme est conforme à la trajectoire de développement sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques.
- 22 INVEMAR et al., 2012
- 23 CDKN, 2012a
- 24 DARA, 2012
- 25 Lockwood, 2012
- 26 Tel qu'estimé par McKinsey & Co., cité dans Office of the President of Guyana, 2008
- 27 Ellis et al, 2009
- 28 IEA, 2012
- 29 Ellis et al., 2009
- 30 Pour l'ensemble des Dessous de l'histoire, se reporter au site http://cdkn.org/cdkn_series/inside-story/
- 31 CDKN 2012b/Dr Emma Tompkins, Université de Southampton, R-U. Communication personnelle avec le CDKN, Décembre 2012
- 32 Site internet DECC
- 33 Jacobs, 2012
- 34 Jacobs, 2012
- 35 Lockwood, 2012
- 36 Ellis et al., 2009
- 37 Site "Carbon Disclosure Project", voir www.cdproject.net/en-US/Pages/HomePage.aspx
- 38 CDKN/AMCOW/GWP, 2012
- 39 Ryan et al, 2012

À propos de CDKN

L'objectif du réseau CDKN (Climate and Development Knowledge Network) est d'aider les décideurs des pays en développement à concevoir et mettre en œuvre une formule de développement respectueux de l'environnement. Pour ce faire, nous entreprenons des recherches fondées sur la demande et fournissons l'assistance nécessaire, tout en transmettant les meilleures connaissances disponibles sur le changement climatique et le développement en vue d'appuyer les processus d'élaboration des politiques au niveau national et international. Le CDKN est géré par une alliance composée de six organisations qui rassemblent un riche éventail de compétences et d'expériences.



www.cdkn.org

e : enquiries@cdkn.org

t : +44 (0) 207 212 4111

Le présent document est le produit d'un projet financé par le ministère britannique du Développement international (DFID – UK Department for International Development) et la Direction Générale de la Coopération Internationale des Pays-Bas (DGIS – the Netherlands Directorate-General for International Cooperation) au profit des pays en développement. Toutefois, les opinions exprimées et les informations fournies dans ce document ne reflètent pas nécessairement des points de vue approuvés ou entérinés par le DFID ou la DGIS qui ne peuvent en aucun cas être tenus responsables desdites opinions ou informations ou quant à la fiabilité qu'on pourrait leur accorder. Cette publication a été rédigée dans le but de fournir des lignes d'orientation générale uniquement sur des questions d'intérêt et n'a pas valeur d'avis professionnel. Vous ne devriez pas agir sur la base des informations contenues dans cette publication sans avoir au préalable obtenu des conseils professionnels. Nous ne faisons aucune assertion et n'offrons aucune garantie, expresse ou tacite, quant à la précision ou l'intégralité des informations contenues dans cette publication, et, dans les limites autorisées par la loi, les entités responsables de la gestion des prestations du Climate and Development Knowledge Network (CDKN) n'acceptent ni n'assument la responsabilité ou l'obligation de diligence pour les conséquences découlant de l'accomplissement ou de l'abstention de vos actes, ou de ceux de toute autre personne, à l'égard des informations contenues dans la présente publication ou pour toute décision prise sur la base desdites informations. Le CDKN est dirigé et administré par PricewaterhouseCoopers LLP. La gestion des prestations du CDKN est assurée par PricewaterhouseCoopers LLP et par une alliance d'organisations au nombre desquelles la Fundación Futuro Latinoamericano, INTRAC, LEAD International, l'ODI (Overseas Development Institute – Institut de développement d'Outremer) et SouthSouthNorth.